CONSIMILE

(export du DFSM au 05/11/2026 à 19:56)

[1] CONSIMILE (Maladie consimile.) Médecine - Médecine

adj.
Etymologie FEW XI 629a : similis

Définition Maladie qui affecte les parties du corps dites semblables*.

Citations

- Item tu dois sçavoir que en lepre a trois maladies : consimile , officiale et commune.
 Anon. [Bernard de Gordon], *Pratique Fleur de lys, ca 1470, I, 21.*
- Tu dois entendre que maladie officiale n'est pas cause de douleur, se ce n'est par accident, car il n'y a que deux causes, c'est assavoir maladie consimile et commune.
 Anon. [Bernard de Gordon], *Pratique Fleur de lys, ca 1470, VI, 9.*

[2] CONSIMILE (Membre consimile.) Médecine - Médecine

adj.
Etymologie FEW XI 629a : similis

Définition Partie du corps faite d'une substance semblable* à une autre, par exemple la chair, les os, etc.

Citations

- Secondement tu dois entendre que les dens peuvent estre membres consimiles et touteffois les membres officiaulx de leur essence sont consimiles et en tant qu'il sont a l'office de l'ame, ilz sont officiaulx. Anon. [Bernard de Gordon], *Pratique Fleur de lys, ca 1470, III, 26.*